

Agglominfos

Agglomag

Le magazine des habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

> INSERTION

DES CHANTIERS CONTRE L'EXCLUSION



3 à 5 | Des nouvelles
de l'Agglo

6 à 8 | Économie

9 | Environnement

10 et 11 | Aquaspace

12 et 13 | Culture



14 et 15 | Agenda

Agglomaginfos

**Le magazine des habitants
de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**
48, rue Desgroux - BP 90508 - 60005 Beauvais cedex

Directeur de la publication : Sylvia BARIS-VERRECCHIA

Rédacteur en chef : Isabelle FONTAINE

Rédacteurs : Olivier LE POUL, Vanessa LEGAY et Valérie MERCIER

Maquette : Alain DESCHAMPS

Photos : Jean-François BOUCHE et Yann COCHIN

A participé à ce numéro : Christian LE NAN et Christelle DEPLANQUES

Conception réalisation : Direction de la Communication

Impression : Imprimerie CORLET

Tirage : 36 000 ex. **Dépôt légal :** ISSN : 1771-3404



**Vous avez des questions ? Vous pouvez nous contacter au 03 44 79 40 11
ou nous écrire à l'adresse suivante : info.com@beauvaisis.fr**

• Allonne • Auneuil • Auteuil • Aux Marais • Beauvais • Berneuil-en-Bray • Bonlier • Fontaine-Saint-Lucien • Fouquénies • Frocourt • Goigncourt • Guignecourt • Herchies • Juvignies • Le-Mont-Saint-Adrien • Maisoncelle-Saint-Pierre • Milly-sur-Thérain • Nivillers • Pierrefitte-en-Beauvaisis • Rainvillers • Rochy-Condé • Saint-Germain-la-Poterie • Saint-Léger-en-Bray • Saint-Martin-le-Noeud • Saint-Paul • Savignies • Therdonne • Tillé • Troissereux • Verderel-lès-Sauqueuse • Warluis •



**> Préserver
le juste équilibre**

En automne, la nature dévoile toutes ses couleurs et vous invite à partir à la découverte des paysages de notre territoire. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'est d'ailleurs engagée à embellir les entrées de ses communes. Ce programme d'aménagements contribuera à intensifier notre désir de profiter des multiples beautés dont regorge le Beauvaisis.

À travers notre plan d'aménagement et de développement durable (PADD), nous veillons scrupuleusement à préserver le juste équilibre entre espaces naturels, sites touristiques, secteurs urbains et zones d'activités. Nous mettons actuellement un point final à ce PADD afin de planifier l'aménagement de notre territoire pour les dix ans à venir.

Notre résolution à défendre notre environnement n'est pas incompatible avec notre volonté d'agir pour le développement économique et l'emploi. En témoignent les deux chantiers d'insertion financés par la CAB et ses partenaires ou encore le projet ambitieux que nous portons avec l'institut polytechnique LaSalle afin de faire du Beauvaisis un pôle économique d'excellence dans le domaine des agro-ressources.

En automne, les jours raccourcissent mais notre détermination à améliorer le cadre de vie du Beauvaisis est toujours aussi grande.

Bonne lecture.

Caroline CAYEUX

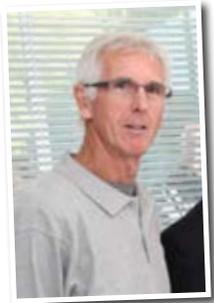
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis

> Sortir de la précarité grâce aux chantiers d'insertion



Les chantiers d'insertion itinérants "Bâtiment Nature" et "Espaces Naturels" permettent à des personnes en grande difficulté sociale et éloignées de l'emploi d'entamer une réinsertion socio-professionnelle.

Le principe des chantiers d'insertion est simple : 14 salariés en contrat unique d'insertion effectuent des travaux de revalorisation du patrimoine sur les différentes communes de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Un fonctionnement et une organisation spécifiques qui offrent à des personnes fragilisées une vraie chance de sortir de la précarité.



Jean-Claude VASSELLE,

encadrant du chantier d'insertion « Bâtiment Nature », nous explique ce qu'est un chantier d'insertion.

1 Sur quels critères sont recrutés les candidats ?

Le 1^{er} critère est leur motivation, leur volonté à vouloir résoudre leurs difficultés d'insertion, qu'il s'agisse d'emploi ou de formation. Le 2^{ème} critère est le savoir-être, c'est-à-dire leur capacité à s'intégrer dans un groupe dans un esprit d'entraide et de respect mutuel. Le recrutement s'effectue en deux temps avec la participation de partenaires : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), le Conseil général et le Pôle Emploi. La 1^{ère} étape consiste à informer les candidats. Ensuite a lieu une série d'entretiens individuels entre les postulants et les membres des différents organismes.

2 Pour quelles raisons ces personnes ne parviennent-elles pas à décrocher un emploi ?

Par manque de formation. En règle générale, elles n'ont pas suivi de formation professionnelle et la plupart d'entre elles ne maîtrisent pas les savoirs de base. Les difficultés de mobilité freinent également l'embauche. Il est très difficile de trouver un emploi sans véhicule et sans permis de conduire.

3 Quels sont les bénéfices du chantier d'insertion pour les participants ?

Il permet, dans un premier temps, d'entamer une réinsertion sociale. Grâce au chantier, les personnes s'expriment davantage et adoptent des comportements plus respectueux, ce qui constitue un premier pas vers une réinsertion professionnelle.



Dominique DEVILLERS,

premier vice-président de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, chargé de l'Insertion - MEF, revient sur les réalisations des chantiers.

1 Quelles sont les missions des chantiers d'insertion ?

L'objectif des deux chantiers d'insertion "Bâtiment Nature" et "Espaces Naturels" est la réinsertion socio-professionnelle des participants.

2 Comment est né le projet d'un bâtiment de formation à Saint-Paul ?

Les chantiers d'insertion sont itinérants et interviennent sur la quasi-totalité des 31 communes de la CAB. Les participants alternent trois semaines de chantier et une semaine de formation. Il était donc nécessaire de créer un espace destiné à la remise à niveau

théorique et aux exercices pratiques. Nous avons choisi St-Paul. Inauguré le 17 septembre dernier, le bâtiment a été remis en état par les salariés du chantier "Bâtiment Nature". La CAB a participé au financement de ce projet à hauteur de 15 000 euros.

3 Les communes sont-elles satisfaites des travaux accomplis ?

Oui, elles sont très satisfaites car il s'agit d'un travail de qualité qui donne lieu à de belles réalisations comme, par exemple, la restauration de la chapelle de Saint-Martin-le-Nœud. L'importante demande des communes témoigne de leur fort degré de satisfaction. Cette mission d'utilité collective, elle s'avère également être économiquement intéressante pour les municipalités qui ne payent que la moitié des matériaux nécessaires au chantier.

> Chantier d'insertion Exemple de "sortie positive"

En participant au chantier, Johann Zeeman, 33 ans, a appris à restaurer les murs en briques et à réaliser des travaux de peinture.

Son parcours est riche d'expériences très diverses. Avant d'accéder au chantier d'insertion, il a travaillé en Guyane puis fait du travail temporaire dans plusieurs entreprises de notre région.

Le chantier "Bâtiment Nature" lui a permis d'acquérir des connaissances théoriques aux métiers du bâtiment mais aussi plus générales sur les droits civiques par exemple.

Après trois mois passés au sein du chantier, J. Zeeman a connu ce que l'on appelle une "sortie positive" : il travaille actuellement en intérim pour la société SACER, à Saint-Martin-le-Nœud.



> Aux-Marais Visite de chantier

Caroline Cayeux et Alain Fritot ont visité le chantier de la nouvelle mairie de Aux-Marais le 18 octobre dernier.

Cette opération s'intègre à un programme d'envergure destiné à réaménager les anciens locaux du Centre Laïc d'Éducation Populaire (CLEP) acquis en 2002. Le projet a démarré en 2003. Les travaux, qui ont été conçus dans le cadre d'une opération "à tiroirs", sont aujourd'hui en voie d'achèvement.

À terme, la mairie, l'accueil de loisirs, la bibliothèque et les locaux dédiés aux services techniques municipaux seront installés sur le site.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis accompagne ce projet depuis le départ par le biais de l'attribution d'un fonds de concours.



> Rencontre Beauvais - Compiègne Un partage des idées et des expériences

Les Villes de Beauvais et de Compiègne étant confrontées à des problématiques similaires, les élus et les responsables des services des deux collectivités ont pris l'habitude de se rencontrer pour partager leurs idées et expériences. Une 5^{ème} journée d'échange était organisée samedi 9 octobre, à Compiègne. Pour la 1^{ère} fois, les délégués de la CAB et ceux de l'Agglomération de la Région de Compiègne participaient aux tables rondes.

Cette rencontre, riche d'enseignements, a permis d'aborder des thèmes majeurs tels que la sécurité et les missions de la police municipale ou le développement économique. Les projets, potentiels créateurs d'emplois, d'un centre commercial à Beauvais, et d'un centre d'appel Webhelp, à Compiègne ont aussi été évoqués.

Rendez-vous a déjà été pris l'année prochaine.



> Une extension de l'institut LaSalle pour attirer de nouveaux industriels

L'institut polytechnique LaSalle Beauvais continue de se développer. L'établissement veut proposer de nouvelles spécialisations à ses élèves-ingénieurs et densifier ses activités de recherche autour de trois axes (agro-ressources, aliments et santé, géosciences).

Une phase d'extension va être engagée pour un montant d'environ 8,6 millions d'euros. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'inscrit dans le plan de financement. Une subvention de 2,3 millions d'euros est octroyée à ce projet immobilier. L'extension du site de LaSalle Beauvais et l'excellence de sa plateforme de recherche doivent permettre de créer les conditions favorables à de nouvelles implantations industrielles créatrices d'emplois et de richesses dans le Beauvaisis.

> L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe les grandes orientations de l'organisation et de l'évolution du territoire de la Communauté d'Agglomération pour une durée de 20 ans. Actuellement à l'étude, il sera arrêté en mai 2011.

Son rôle : préserver un équilibre entre zones urbaines (centres-villes et villages), zones industrielles, lieux touristiques, secteurs agricoles, espaces naturels... Il sert de cadre à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme et comprend un diagnostic, un projet et ses conditions de mise en œuvre.

Le diagnostic est un état des lieux général sur le fonctionnement du territoire prenant en compte la démographie, l'emploi, l'environnement, l'agriculture... Il a permis aux élus d'élaborer le projet du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), fil conducteur pour l'aménagement du territoire pour la décennie à venir. La loi « Grenelle 2 », promulguée cette année, oblige à prendre

en compte les continuités écologiques et la réduction de l'urbanisation des espaces naturels et agricoles. Présenté en commission aménagement, le PADD fera l'objet d'un débat lors du conseil communautaire du 10 décembre prochain.

Vous pouvez consulter le diagnostic du SCOT à l'adresse suivante <http://www.beauvaisis.fr/vivre/informations.php?idtype=922&id=585>

Le PADD sera mis en ligne à compter du 10 décembre à l'adresse suivante <http://www.beauvaisis.fr/>



> Assainissement

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est en marche

En mars 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a adopté un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) en matière d'assainissement collectif. Dix-huit mois plus tard, un premier bilan positif peut être tiré.

Le PPI constitue la "feuille de route" des travaux d'assainissement à effectuer sur le territoire de l'agglomération entre 2009 et 2014. Il permet d'assurer le développement de l'assainissement collectif sur tous les secteurs concernés c'est-à-dire zonés comme tels.

Le programme établi correspond à des opérations de création de réseaux d'assainissement et de construction (ou reconstruction) de stations d'épuration.

L'investissement, important, est estimé à 29,5 millions d'euros hors taxes, répartis en deux tranches triennales. Les projets bénéficient des aides financières de l'Agence de l'Eau pour environ un tiers des dépenses engagées.

"Nous pouvons d'ores et déjà tirer un premier bilan très satisfaisant de ce PPI" explique R. Christiaens, maire d'Auneuil et vice-président



de la CAB en charge de l'assainissement, du cadre de vie et des déchets. "Les études préalables aux constructions de réseaux et de stations d'épuration sont achevées et les réalisations suivent le rythme prévu."

La première tranche du PPI comprend :

- la reconstruction de la station d'épuration d'Auneuil (achevée),
- la suppression de la station d'épuration de Wagicourt à Therdonne et le raccordement au réseau de Beauvais (achevés),
- la construction de réseaux à St-Germain-la-Poterie et St-Paul pour ses hameaux - Champs des Taillis, Malmaison et Sorcy (en cours, fin des travaux prévue en septembre 2011),

- la construction de réseaux à Herchies et Pierrefitte-en-Beauvaisis (en cours, fin des travaux prévue en décembre 2011),
- et, enfin, la reconstruction d'une nouvelle station d'épuration à Milly-sur-Thérain (début des travaux en 2011).

Elle permettra à terme de desservir 580 habitations de l'Agglomération soit près de 1 400 habitants.

La seconde tranche du PPI débutera entre 2012 et 2014 et concernera les communes de St-Paul, Warluis, Bonlier, Auneuil et Frocourt pour leurs hameaux, Savignies, Auteuil et Berneuil-en-Bray.

> Schéma directeur des entrées de ville

Rendre les entrées de communes plus attractives

Dans le cadre de la réflexion en cours pour l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), une étude a été menée sur l'impact des grands axes routiers sur les entrées de communes.

Lieux de passage obligés, les entrées de villes et de villages requièrent une attention particulière en termes de qualité architecturale et paysagère mais aussi de préservation des espaces ruraux. Généralement très prisés pour l'implantation de zones commerciales ou d'activités, ces secteurs souffrent pourtant souvent d'une certaine banalisation.

Pour remédier à ce phénomène et améliorer la fluidité et la sécurité du trafic, une étude a été pilotée par le Pôle Aménagement de la CAB. Elle portait sur les paysages, les déplacements dans les 31 com-

munes de l'Agglomération du Beauvaisis et les 8 principaux axes reliant les villages à Beauvais.

L'un des premiers constats est le risque de disparition de certaines fenêtres paysagères, caractéristiques des entrées de communes. Au sud de l'Agglomération, où se situent les zones où les enjeux sont les plus forts, l'objectif est de concilier préservation de l'environnement et forte pression foncière.

L'étude met également en évidence la situation difficile des villages confrontés à un trafic élevé et à une fréquence importante de poids-lourds. Elle démontre la nécessité de développer les

transports en commun, notamment le transport à la demande (TAD).

Plusieurs actions concrètes destinées à préserver les coupures vertes existantes et à éviter le risque de périurbanisation ont été proposées et seront intégrées dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et dans les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).

Parmi les projets retenus figurent la préservation du paysage, la création d'une charte d'aménagement en site sensible, la mise en place d'une charte intercommunale de publicité et l'intégration de la Transoise comme mode de déplacement doux (à vélo et à pied).

Les futurs aménagements devraient ainsi donner naissance à des entrées de communes plus accueillantes, concourant à créer une identité forte de l'Agglomération du Beauvaisis.



> L'Agglo et l'Institut LaSalle croient aux agro-ressources

L'institut polytechnique LaSalle et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) portent le projet ambitieux de faire de notre territoire une référence en matière de recherche et développement dans le domaine des agro-ressources. Ce secteur d'activité est d'avenir puisqu'il concerne la valorisation des ressources agricoles non alimentaires, par principe renouvelables, pour la production d'énergie, en chimie, en génie des matériaux...

L'institut LaSalle ne se contente pas de former 1 500 élèves-ingénieurs en agriculture, en agroalimentaire et en géologie. L'établissement mène, depuis quelques années, une activité de recherche et développement grâce à une plateforme technologique sur laquelle des partenaires scientifiques, industriels et agricoles peuvent venir travailler et collaborer dans l'intérêt collectif.

Cet espace va être encore étoffé pour devenir un haut-lieu scientifique dédié aux innovations liées aux agro-ressources. Sont et seront expérimentés des procédés tels que l'ozonation ou encore la méthanogénèse (pour la production de biogaz).

La plateforme n'intéresse pas seulement les équipes de chercheurs désireuses d'explorer les multiples possibilités offertes par les agro-ressources, elle devrait attirer des entreprises, des industriels ou encore des bureaux d'études engagés dans ce secteur d'activité majeur et porteur.

Aussi la CAB entend-elle profiter de l'émulation qui sera créée afin d'aménager un technopôle pouvant accueillir tous ces professionnels. Une pépinière technologique serait susceptible d'accueillir des équipes de chercheurs ou des start-up souhaitant s'imprégner de cette dynamique d'innovation. Il s'agirait aussi de viabiliser des terrains, sur un site de 5,5 ha, pour recevoir, de façon pérenne, des industriels soucieux de s'installer à proximité de cette recherche en ébullition.

La révolution verte est en marche, le Beauvaisis et l'institut LaSalle ont l'intention d'en devenir des acteurs incontournables.

> Une maison pour les P'tites Fripouilles

Trois anciennes salariées de Bosch ont créé la première maison d'assistantes maternelles (MAM) de Picardie.

Le concept est encore novateur mais il commence à faire des petits un peu partout en France (depuis le vote, en juin 2010, d'une loi permettant la création de maisons d'assistantes maternelles). Victimes de la fermeture du site beauvaisien de Bosch, Laurence Bocquet, Laetitia Faessler et Annabelle Brunel ont souhaité expérimenter ce nouveau mode de garde.

Leur MAM, appelée les P'tites Fripouilles, a ouvert le 4 octobre, à Beauvais, dans une jolie maison agréablement aménagée pour recevoir une telle activité. "On travaillait ensemble depuis 12 ans, témoigne Laurence. On a voulu continuer."

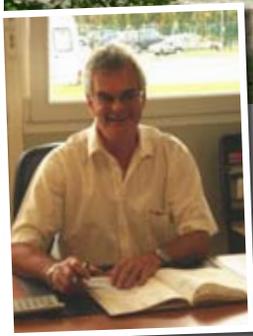
Toutes trois mamans de deux enfants, les fondatrices des P'tites Fripouilles ont suivi une formation obligatoire de 60 heures avant d'obtenir leurs autorisations. Comme pour n'importe quel autre assistant maternel, les trois femmes sont placées sous le contrôle de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et sont payées directement par les parents. Ces derniers emploient une seule assistante mais autorisent celle-ci à déléguer la garde de leurs enfants à ses collègues.

Les avantages de la MAM sont multiples. D'abord pour les parents "qui apprécient le fait que l'on soit plusieurs à s'occuper de leurs enfants". Ensuite pour les assistantes maternelles elles-mêmes, comme l'explique Laurence : "C'est aussi rassurant pour nous. Et puis, nous étions habituées à travailler à l'extérieur et nous ne voulions pas être isolées chez nous." Ce système préserve aussi la vie familiale en la séparant clairement de la vie professionnelle.

Le tarif est un peu plus élevé parce que, d'une part, le trio doit régler un loyer - contrairement aux assistantes maternelles individuelles -, et parce que, d'autre part, les conditions d'accueil ressemblent plus à celles d'une crèche qu'à celles d'une maison lambda. Une grande salle de vie, un coin repos, deux chambres, une salle de bain, une cuisine... L'espace est chaleureux et entièrement conçu pour le bien-être des chérubins.

Les trois femmes l'assurent : "La page Bosch est tournée. Aujourd'hui, on se plaît dans ce que l'on fait." Les enfants semblent aussi se plaisir dans cette première maison d'assistantes maternelles.





> La Pépinière d'entreprises accueille un nouveau résident : Beauvais Construction

Interview de Jean-Louis Solignac, gérant de la société Beauvais Construction, fraîchement installée à la Pépinière d'entreprises.

Pouvez-vous nous parler de votre activité de construction de pavillons ?

Il s'agit d'une entreprise générale de bâtiment tous corps d'état. Je suis spécialisé dans la construction de pavillons individuels traditionnels de qualité.

Quels sont vos domaines d'intervention ?

Je réalise les plans et j'assure les démarches administratives comme l'obtention du permis de construire par exemple. J'effectue également le suivi de chantiers et supervise la réalisation des travaux. Selon les cas, je peux avoir la responsabilité de tout ou partie des corps d'état. Beauvais construction peut prendre en charge la totalité des tra-

voux d'un pavillon ou certaines spécialités, comme la toiture, suivant la demande du client.

Vous semblez très expérimenté et pourtant votre entreprise est récente. Pouvez-vous nous éclairer ?

J'exerce cette profession depuis 1978 et j'ai probablement réalisé plus d'une centaine de pavillons. Effectivement, je pense pouvoir dire que j'ai de l'expérience dans ce métier pour lequel j'utilise des méthodes « à l'ancienne ».

Pourquoi avez-vous choisi d'implanter votre société dans le Beauvaisis ?

C'est un secteur géographique en pleine expansion dont l'atout majeur est de posséder des terrains encore disponibles. Ces raisons m'amènent à penser qu'il existe un réel potentiel de développement dans le Beauvaisis pour ma société.

**Contact : Jean Louis Solignac
au 03 44 49 75 10 ou au 06 09 88 54 82**

> Deuxième édition du Business speed dating à la Pépinière d'Entreprises

Le 2^{ème} Business Speed Dating s'est tenu dans les locaux de la Pépinière d'entreprises du Beauvaisis, le 30 septembre dernier. Pour cette nouvelle édition, 36 jeunes sociétés ont répondu « présent ». L'objectif de cet événement convivial était de permettre à chaque dirigeant de rencontrer un maximum d'entreprises en un minimum de temps. L'opération a duré une heure et demie. Cette rencontre a été organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise et Oise Ouest Initiative.



> Les PME du Beauvaisis voient plus loin

La pépinière et l'hôtel d'entreprises du Beauvaisis créent des partenariats à l'étranger. Des conventions ont été signées avec la pépinière Redessa de Reus (Espagne), le Polo Tecnologico de Navacchio de Pise (Italie) et la pépinière technologique de Florence (Italie).



Ces collaborations permettent un accueil facile et efficace des PME beauvaisiennes dans ces trois régions. Elles peuvent, d'une part, disposer d'un bureau et d'une connexion internet et, d'autre part, bénéficier des conseils, de l'expertise et du réseau local de la pépinière partenaire. Des contacts concrets ont déjà été formalisés entre des entreprises de nos pays.

La présence, dans le Beauvaisis, d'un aéroport international et d'une pépinière d'entreprises a bien sûr solidifié les fondations de ces partenariats. Initiée en mai 2009 par un accord entre Beauvais et Reus, l'opération séduit d'autres pépinières, en Europe et jusqu'en Amérique latine. Les villes de Valence, de Majorque, de Castellon, de Nottingham, de Liverpool, de Pise, de Florence ou encore de Chihuahua, au Mexique, sont entrées dans le réseau de pépinières pour la mobilité et l'internationalisation des entreprises. Ce réseau donne l'opportunité aux PME du Beauvaisis de créer de nouveaux partenariats et de s'ouvrir à de nouveaux marchés.

> AGCO cultive l'esprit de l'entreprise

> Massey Ferguson s'engage pour les "Pièces Jaunes"

Massey Ferguson France a créé sa page Facebook. Lorsque la barre des 1000 fans sera franchie, l'entreprise versera 10 000 € au profit de l'opération "Pièces Jaunes", destinée à améliorer les conditions de prise en charge des enfants hospitalisés. Massey Ferguson a engagé un partenariat avec la fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

ÉCONOMIE



Le constructeur d'engins agricoles, AGCO, l'un des fleurons industriels du Beauvaisis, propose à ses salariés d'essayer les tracteurs qui sortent de l'usine. L'idée séduit et renforce l'attachement des salariés à leur entreprise.

> AGCO en quelques mots

Créée en 1990, AGCO fabrique des engins agricoles des quatre marques majeures que sont Challenger, Fendt, Massey Ferguson et Valtra. Ces produits sont distribués dans plus de 140 pays à travers le monde.

L'usine de Beauvais ne fabrique que des tracteurs Massey Ferguson. Elle est le plus grand site de construction de tracteurs d'AGCO en Europe. Elle s'étend sur 29 hectares, emploie 1200 salariés et produit près de 17 000 tracteurs par an. Le site comprend un centre Recherche & Développement et une usine de production comptant parmi les plus importantes et les plus modernes de France.

En 2010, la direction d'AGCO a décidé d'investir 3 millions d'euros sur la chaîne de production pour renforcer les démarches qualité et la préparer à recevoir les nouvelles productions de Massey Ferguson.

"Après 32 années passées sur la chaîne de montage des cabines, c'était la première fois qu'il voyait à quoi servaient tous les boutons qu'il installait, raconte Pierre Calvet au sujet d'un salarié d'AGCO aujourd'hui retraité. Il en avait la larme à l'œil". Responsable de la formation technique pour le réseau français de Massey Ferguson, Pierre Calvet organise régulièrement des sessions de formation destinées aux employés d'AGCO. Des groupes d'une vingtaine de personnes se relaient pour tester, en conditions réelles, les tracteurs sortis de l'usine beauvaisienne.

Dans des champs mis à disposition par l'EARL Vereecke, à Villers-sur-Bonnières, les salariés volontaires s'activent sur quatre ateliers : l'un de manutention de ballots de paille, un

autre de tractage d'une remorque, un troisième de labourage et un quatrième de pilotage d'un engin de la gamme MF 8600, la merveille de la marque Massey Ferguson. Ce tracteur fonctionne en autoguidage grâce à un récepteur GPS différentiel installé sur son toit. Il trace notamment des sillons précis à deux centimètres près. *"On voit vraiment que ce que l'on fait sert à quelque chose et il y a un esprit familial, se réjouissent Patricia et Isabelle. Ce sont de très beaux tracteurs, on est fières de travailler pour eux."*

Ces essais en champs contribuent à consolider une identité déjà très forte dans le Beauvaisis et à écrire un peu plus l'histoire d'AGCO à Beauvais.



> Collecte des déchets d'activités (ou assimilés) Des règles à respecter...

Depuis plusieurs semaines, des contrôles sont réalisés sur la collecte des déchets assimilés. Le constat est décevant : présentation de déchets en vrac et à même le sol, présence dans les conteneurs de déchets industriels, voire classés comme dangereux, abandon de palettes. Les règles de base ne sont pas respectées ce qui engendre des problèmes de salubrité publique et des situations à risques pour les agents de collecte et de l'environnement. Quelques rappels s'imposent.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) assure la collecte des déchets ménagers (issus de l'activité domestique) et des déchets assimilés (provenant des activités commerciales ou artisanales mais qui, comme les ordures ménagères, peuvent être éliminés sans contrainte technique particulière et sans risque pour les personnes ou l'environnement). Ces catégories comprennent les déchets de cuisine, les balayures résultant de l'entretien des sols et les objets courants usagés et de petite taille (stylos...).

Il est à noter en revanche que, conformément à la loi, les industriels sont tenus d'assurer eux-mêmes l'élimination de leurs déchets.

Lors de leur collecte, les déchets assimilés doivent être présentés obligatoirement sur le domaine public - sur le trottoir - et dans les mêmes récipients que pour les ordures ménagères. Rolls métalliques, cartons et autres moyens de stockage improvisés ne sont pas adaptés aux lève-conteneurs des véhicules de collecte.

Et les emballages non ménagers ?

Si les déchets d'emballages ménagers (liés à la consommation ou à l'utilisation de produits par les ménages) font partie des déchets que la collectivité doit obligatoirement éliminer, il n'en est pas de même des déchets d'emballages non domestiques. Ces derniers peuvent toutefois être remis au service de collecte de la CAB quand le volume hebdomadaire est inférieur à 1 100 litres. Au-delà d'une telle quantité, les détenteurs de ces déchets doivent procéder à leur valorisation par réemploi ou recyclage.

Et les autres déchets ?

Il est courant de constater la présence de bidons souillés (huile, produits chimiques...), de déchets électriques et électroniques, de lampes et de néons ou encore de pièces automobiles mélangés aux déchets assimilés. Or, ils doivent faire l'objet de traitements spécifiques. Par ailleurs, ils présentent des risques pour les opérateurs de collecte et l'environnement.

Pour les bidons souillés - considérés, selon la réglementation en vigueur, de la même façon que les produits qu'ils contenaient -, ils doivent faire l'objet d'un traitement spécifique. Les professionnels peuvent utiliser des fûts ou des conteneurs navettes, négocier la reprise des emballages par le fournisseur ou encore faire appel à une société privée spécialisée.

Pour les lampes et néons, ils peuvent consulter le site www.recyclum.com.

> La collecte des déchets verts marque une pause

Comme les années précédentes, la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte va être interrompue pendant l'hiver. La dernière aura lieu **lundi 29 novembre**. Le service reprendra le **4 avril 2011**.

Les sacs en papier peuvent être conservés (à l'abri de l'humidité) pour être réutilisés dès la reprise. Hors période de collecte, tous les déchets végétaux doivent être apportés dans les déchetteries et les points verts de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dont les jours et horaires d'ouverture sont indiqués sur le site www.beauvaisis.fr.

> Astuces sur le compostage !

On peut retrouver un certain nombre de petites bêtes dans le compost... mais sont-elles nuisibles pour le jardin ? Non, bien au contraire, mille-pattes, cloportes, vers de terre et autres insectes œuvrent à la valorisation des déchets organiques. Plus cette faune est foisonnante, mieux les déchets seront dégradés.

Zoom sur un cas particulier : des vers blancs dans le compost !

Ce gros vers blanc ressemble étrangement à une larve de hanneton, véritable ennemi du jardinier qui ravage les racines du potager. Mais il s'agit là d'une larve de cétoine dorée qui contribue à la fabrication du compost en se nourrissant de déchets végétaux,



notamment du bois en décomposition. Adulte, cette larve deviendra un bel insecte vert brillant très utile, un allié du jardin.

Son surnom, le "hanneton des roses", entretient la confusion car la cétoine affectionne particulièrement ces fleurs.

Comment reconnaître les deux larves ?



Cétoine : petite tête, pattes courtes, couleur blanchâtre



Hanneton : grosse tête, longues pattes, un peu jaune



Enfin **pour les pièces automobiles**, les professionnels doivent établir des contrats avec des entreprises spécialisées. Ils peuvent aussi se renseigner auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

L'Aquaspace accueille 230 000 nageurs par an et est ouvert au public du lundi après-midi au dimanche soir, y compris les jours fériés. Dans ces conditions, l'hygiène et la sécurité sont évidemment des priorités.

L'ensemble des personnels du complexe aquatique est mobilisé dans une campagne de prévention et de sensibilisation qui doit permettre également de préserver l'environnement et de faire des économies d'eau et d'énergie. En effet, les baigneurs représentent la principale source de contamination, des sols comme des bassins. "Plus la pollution est grande, plus l'utilisation de désinfectants et la consommation d'eau sont importantes", soulignent les responsables de la piscine, "30 à 50 litres d'eau sont ajoutés quotidiennement pour chaque baigneur."

Plusieurs actions concrètes de prévention ont déjà été menées, en particulier auprès des plus jeunes :

- mise à disposition de douches chaudes à température constante et de distributeurs de savon,
- distribution gratuite de bonnets de bain aux enfants des groupes d'Aquakid,
- obligation faite aux scolaires (du primaire au secondaire), aux centres aérés et aux clubs sportifs de porter un bonnet de bain,

- réalisation d'un livret pédagogique destiné aux scolaires, aux clubs et aux enfants d'Aquakid.

- réalisation de panneaux préventifs sur l'hygiène affichés dans l'établissement.

En complément, **une semaine de l'hygiène sera organisée du 6 au 12 décembre.**

Pendant 7 jours, une plaquette de sensibilisation sera distribuée et une exposition ainsi que des interventions de spécialistes de la qualité de l'eau organisées le mardi et le vendredi de 17h30 à 18h30.

Il sera également possible de visiter les locaux techniques (sur rendez-vous, s'adresser à l'accueil).

Enfin, chacun pourra participer à un jeu-concours sur l'hygiène. Les gagnants, désignés par tirage au sort, recevront un petit cadeau alors, participez !

En adoptant quelques réflexes, tels que prendre une douche savonnée avant d'entrer dans l'eau ou porter un bonnet de bain, les

baigneurs limitent la pollution des bassins. Il est à noter que rares sont, aujourd'hui, les piscines imposant le port du bonnet bien qu'il s'agisse de l'une des toutes premières recommandations des services d'hygiène pour améliorer la qualité des eaux de baignade.

Bien sûr, il est interdit de jeter son chewing-gum, d'uriner dans l'eau, de cracher, de manger ou encore de venir se baigner alors que l'on est malade ou porteur de germes infectieux.

Moins de pollution, cela veut dire moins de produits de traitement et une plus faible consommation d'eau. **Ne l'oubliez pas : les premiers acteurs de l'hygiène, c'est vous.**



> Le circuit du bon baigneur

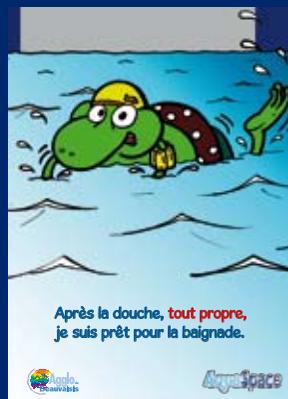
L'HYGIENE : L'AFFAIRE DE TOUS !



AquaSpace

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Agglo du Beauvaisis



> Une équipe attentive et motivée

L'Aquaspace ne lésine pas sur les moyens pour garantir de bonnes conditions de baignade à ses usagers.

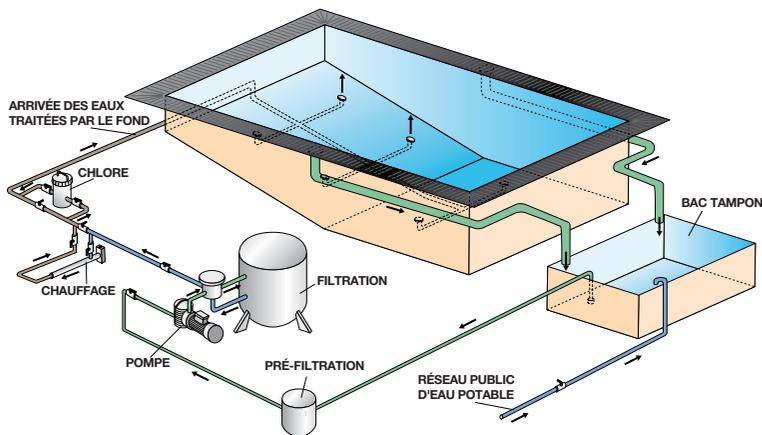
- Les maîtres-nageurs et les surveillants de baignade s'assurent du respect des règles d'hygiène (douche, port du bonnet et du maillot de bain...).
- Les agents de maintenance de la société Dalkia assurent le suivi de la qualité de l'eau et de l'air.
- Les agents d'entretien nettoient quotidiennement les bassins, les plages et les vestiaires. Armés de produits d'entretien, d'autolaveuses, de monobrosses ou encore de robots permettant de nettoyer le fond des bassins, ils commencent leur journée avant tout le monde (dès 5h45) et finissent les derniers (à 22h30).

> Le traitement de l'eau

L'eau des bassins, traitée au chlore, doit être désinfectée et désinfectante. Elle est recyclée en continu plusieurs fois par jour. Par exemple, l'ensemble du volume d'eau du bassin de loisirs (350 m³) est recyclé en une heure et demie, celui du bassin sportif (1 000 m³) l'est en quatre heures et celui des pédiluves en trente minutes.

L'eau est sans cesse reprise en surface. Elle se déverse dans des goulottes, passe dans des pré-filtres (de simples grillages) puis dans des filtres plus fins (des filtres à sable) qui éliminent les particules polluantes. L'eau est ensuite traitée au chlore et chauffée avant de repartir dans les bassins. Ce traitement permet, par ailleurs, de conserver la transparence de l'eau et de garantir la sécurité de la baignade.

Les plages et les vestiaires sont nettoyés tous les jours avec des détartrants, des dégraissants et des désinfectants. Le nettoyage des fonds de bassins est assuré quotidiennement grâce au passage d'un robot durant la nuit. Enfin, conformément à la loi, les bassins sont vidangés deux fois par an, avec nettoyage du complexe aquatique du sol au plafond. L'eau vidangée est déchlorée puis rejetée vers un bassin de rétention. Elle sera ensuite réutilisée pour l'arrosage du parc Marcel-Dassault.



> Un cadre très réglementé

La loi encadre strictement le traitement d'eaux des piscines. Des analyses doivent être effectuées trois fois par jour, dans chaque bassin, afin de mesurer le taux de chlore, le pH, le taux de pollution (chloramines*). Tout cela est répertorié dans un cahier sanitaire.

De son côté, l'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise des contrôles inopinés sur la qualité des eaux et des sols dont les résultats sont rendus publics par voie d'affichage. En cas d'analyse non conforme, elle peut demander la fermeture d'un ou plusieurs bassins, dans l'attente d'une remise aux normes.

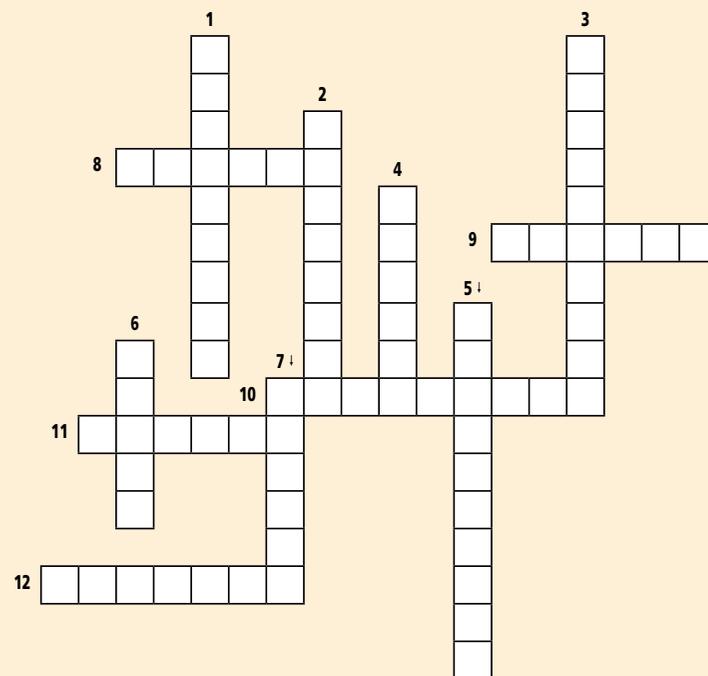
> Jeu-concours

Les gagnants du jeu-concours désignés par un tirage au sort journalier pendant la **Semaine de l'Hygiène organisée du 6 au 12 décembre** recevront un cadeau. Alors, participez et venez déposer votre bulletin dans l'urne installée dans le hall de l'Aquaspace. Les résultats seront affichés à l'accueil.

VRAI/FAUX (entourer la bonne réponse)

- Je peux aller au bord des bassins avec une boisson ou des biscuits. VRAI FAUX
- Je passe aux toilettes après avoir pris ma douche. VRAI FAUX
- Je peux venir même si je suis malade, il n'y a pas de risque pour les autres. VRAI FAUX
- La douche est obligatoire. VRAI FAUX
- Le bonnet pour le public, bien que non obligatoire, est fortement conseillé. VRAI FAUX
- Le maquillage est une source de pollution. VRAI FAUX
- Je peux descendre des gradins en étant tout habillé. VRAI FAUX
- J'apporte toutes mes affaires au bord du bassin. VRAI FAUX
- Le fond des bassins est nettoyé chaque jour avec un robot. VRAI FAUX
- L'air de la piscine est filtré et renouvelé, permettant l'évacuation des chloramines. VRAI FAUX

LES MOTS CROISÉS DE L'HYGIÈNE



- 1 - Même si l'envie n'est pas pressante, on doit y aller avant de se baigner.
- 2 - Je dois y tremper les pieds pour les nettoyer avant d'arriver sur le bord du bassin.
- 3 - Les dames l'utilisent pour être plus belles mais il pollue l'eau : prière de l'enlever.
- 4 - Obligatoire dans de nombreuses piscines, il évite les cheveux dans l'eau.
- 5 - Elles doivent rester au vestiaire pour éviter de salir les sols.
- 6 - Ce type d'habit de bain est interdit en piscine.
- 7 - Les sorcières en ont souvent une sur le nez et, si j'en ai une, je ne dois pas aller à la piscine.
- 8 - Quand j'ai la grippe, ou un rhume, je ne peux pas aller à la piscine parce que je suis... et ne dois pas contaminer les autres.
- 9 - Produit que l'on met dans l'eau des bassins pour la nettoyer, qui a une forte odeur.
- 10 - On s'y déshabille.
- 11 - J'y passe avant et après la baignade : savon et shampoing y sont conseillés.
- 12 - Le thème de cette double page.

NOM

PRENOM

ÂGE

ADRESSE

> Exposition "Les soufflées, les flétries" Éloge d'une vie organique



Dans le cadre de son cycle annuel "Terre/céramique", l'École d'Art du Beauvaisis propose une exposition de la céramiste Anne Barrès dans la salle basse de l'Auditorium Rostropovitch jusqu'au 18 décembre.

En regardant l'exposition, le visiteur peut avoir l'impression que la pâte est vivante et lourde. Comme le levain, elle semble se soulever, se boursouffler, gonfler, allant même jusqu'à éclater. Les sculptures paraissent chargées d'une énergie profonde qui monterait à la surface, telle la lave d'un volcan en activité. La matière étant en perpétuelle transformation, de profonds sillons finissent par se creuser dans des chapeaux de champignons géants, flétris par le temps. Ces sculptures pesant une centaine de kilos traduisent le mouvement d'une manière quasi photographique. Tel un défi aux lois de la matière, tout le talent d'Anne Barrès réside dans le contraste entre la dureté du matériau et l'apparente mollesse des sculptures.

La vivacité des réalisations de cette œuvre, résolument contemporaine, révèle l'esprit jeune et très poétique de l'artiste. Anne Barrès a enseigné 10 ans à l'École des Beaux-Arts de Lille puis elle a enchaîné des résidences dans une manufacture de briques. Certaines des pièces réalisées dans la briqueterie Gélis, près de Toulouse, figurent dans l'exposition "Poussées et Équilibres" actuellement présentée au Musée Départemental de l'Oise jusqu'au 29 novembre. En partenariat avec ce dernier, l'École d'Art du Beauvaisis organise le samedi 27 novembre prochain un circuit de visites guidées et gratuites entre les deux expositions. Le rendez-vous est fixé au Musée à 15h. L'entrée est libre et la réservation conseillée au 03 44 11 11 30.

Exposition "Les soufflées, les flétries"
> jusqu'au 18 décembre

École d'Art du Beauvaisis
Salle basse de l'auditorium Rostropovitch

Ouverte mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h30, mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h à 18h30. Fermée le dimanche, le lundi et les jours fériés.

Exposition "Poussées et équilibres"
> jusqu'au 29 novembre

Musée départemental de l'Oise

Ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, fermée le mardi.

> Au programme du conservatoire

Les élèves du conservatoire jouent Schumann

Jeudi 2 et vendredi 3 décembre à 18h30

Auditorium Rostropovitch

Entrée libre sur réservation au 03 44 15 67 04

L'heure du conte avec le violoncelle

Mercredi 8 décembre de 10h30 à 11h15

Médiathèque centrale

Entrée libre.

L'âme romantique 2. Chopin, le chant de l'exil

Jeudi 9 décembre à 20h

Salle Mozart

Conservatoire Eustache-du-Caurroy

Conférence. Entrée libre.

L'Orchestre d'Harmonie de Beauvais invite l'Ensemble du Beauvaisis

Dimanche 12 décembre à 15h

Théâtre du Beauvaisis

L'Ensemble du Beauvaisis, composé pour cet événement des professeurs des classes de vents et percussions ainsi que de leurs élèves confirmés, participe au traditionnel concert d'hiver de l'OHB.

Entrée libre, renseignements au 03 44 15 67 04.

L'heure du conte avec la viole de gambe

Mercredi 19 janvier de 10h30 à 11h15

Médiathèque centrale. Entrée libre.

Les Influences du jazz sur la musique savante des XXe au XXIe siècles

Jeudi 20 janvier à 20h

Salle Mozart

Conservatoire Eustache-du-Caurroy

Conférence en lien avec le concert du lundi 31 janvier. Entrée libre.

La Machine à démonter le temps invite Aïrelle Besson, l'émotion

Lundi 31 janvier à 20h30

Ouvre-Boîte – cinéma Agnès Varda

Avec Aïrelle Besson (trompette, bugle), Nelson Veras (guitare) et La Machine à démonter le temps (dir. Stéphane Kregar).

Entrée libre, renseignements au 03 44 15 67 04.



> Maladrerie Saint-Lazare

> CÉCILE N'DÉBI, BIG BAND CHRISTIAN GARROS

Sacrée Ella, hommage à Ella Fitzgerald

Vendredi 26 novembre à 20h30

Sacrée Ella est un vibrant hommage à The Lady First of Song.

La chanteuse Cécile N'Débi, entourée des 17 musiciens du Big Band Christian Garros, met sa voix chaude et hors du commun au service d'une ambiance inoubliable. Un swing percutant !

Tarifs : 18/13 €.

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Maladrerie :
03 44 15 67 62

Office du Tourisme
du Beauvaisis :
03 44 15 30 30
www.ticketnet.fr



> SALON DES ANTIQUAIRES ET DE L'ART CONTEMPORAIN DE BEAUVAIS

**Du vendredi 3 décembre
au lundi 6 décembre
de 10h à 20h**

DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2010

**SALON des
ANTIQUAIRES
de Beauvais**



**MALADRERIE
SAINT-LAZARE**



TOUS LES JOURS DE 10H À 20H
Renseignements : 06 09 11 15 07



Tarif : 4 €

Renseignements au 06 09 11 15 07.



La Maladrerie Saint-Lazare organise la 1^{ère} édition de cet événement qui propose des présentations exceptionnelles et uniques par des professionnels reconnus du marché de l'art. Pendant quatre jours, la Maladrerie se transformera en véritable musée temporaire où tout sera à vendre, de l'art primitif à l'art contemporain. Ce salon est appelé à devenir le rendez-vous incontournable du Beauvaisis pour tous les amateurs d'art quels qu'ils soient. Présence d'experts sur place.

> SALON DES POTIERS

Samedi 11 et dimanche 12 décembre

De 9h à 19h > Exposition/vente

Le Beauvaisis est le pays des traditions de l'art de la terre. De l'époque gallo-romaine au Moyen Âge, de très nombreux potiers travaillent dans les villages autour de Beauvais.

Le XIV^e siècle voit apparaître les premiers grès, argile cuite à très haute température qui donne une poterie imperméable.

Au XIX^e siècle, l'industrialisation induit le regroupement des centres de fabrication (Auneuil, Beauvais, St-Paul, La-Chapelle-aux-Pots...) et l'arrivée des faïences stannifères (St-Paul, Goincourt, Voisinlieu, Ponchon) ainsi que la production de grès artistiques : grès salés de Ziegler à Voisinlieu, grès architecturaux des Gréber à Beauvais, carrelage de grès incrustés des Boulenger à Auneuil et des Colozier à St-Just-des-Marais...

Aujourd'hui le Beauvaisis occupe encore une place importante dans la céramique française par la fabrication de briques et de carreaux à la briqueterie Dewulf à Allonne et à Sommereux, la production de tuiles à St-Germer-de-Fly et par la qualité des réalisations artistiques des potiers et céramistes de l'Oise.

L'association des Potiers de l'Oise est composée de 18 céramistes soucieux de faire partager leur passion et savoir-faire.

Cette exposition vente de fin d'année propose au public de découvrir toutes les techniques du métier, du grès émaillé à la faïence en passant par le raku, la terre sigillée et la porcelaine à travers un grand choix de céramiques, du gobelet à l'épi de faïtage.

**Renseignements
Maladrerie Saint-Lazare
au 03 44 15 67 62**



> Agenda des manifestations dans le Beauvaisis

CONCERT / MUSIQUE

BEAUVAIS

**CONCERT D'HIVER
ORCHESTRE D'HARMONIE
DE BEAUVAIS ET ENSEMBLE
DU BEAUVAISIS**

Dimanche 12 décembre à 15h
Théâtre du Beauvaisis
Entrée libre. Rens. au 03 44 15 67 04.

**OUVRE TA BOÎTE
LA PETITE FABRIQUE DE JOUETS**

Mercredi 15 décembre à 10h
Grande salle Ouvre-Boîte

LA VIE PARISIENNE
Mercredi 15 décembre à 20h30
Théâtre du Beauvaisis

LA FÊTE À BOBY
Vendredi 17 décembre à 20h30
Théâtre du Beauvaisis

HINDI ZAHRA + OREGON
Vendredi 17 décembre à 20h30
Grande salle de l'Ouvre-Boîte



SHOW CASE - GROUPE ADRUGAN

Samedi 18 décembre à 16h
Médiathèque du centre-ville, espace musique
Entrée libre.

**LA MACHINE À DÉMONTER LE TEMPS
INVITE AIRELLE BESSON**

Lundi 31 janvier à 20h30
Ouvre-Boîte et cinéma Agnès Varda
Entrée libre. Rens. au 03 44 15 67 04.

MONT-SAINT-ADRIEN

**RÉCITAL DE LA CHORALE DU MONT-
SAINT-ADRIEN**

Dimanche 12 décembre à 16h
Église du Mont-Saint-Adrien
Entrée libre. Rens. au 03 44 82 24 16.

EXPOSITIONS / VISITES

SAINT-GERMAIN- LA-POTERIE

EXPOSITION CREA CLUB
Samedi 4 et dimanche 5 décembre
Salle multifonctions
Rens. au 03 44 82 61 38.

EVENEMENTS

ALLONNE

LOTO
Dimanche 5 décembre
Salle multifonctions
Rens. au 03 44 02 06 69.

AUNEUIL

ILLUMINATIONS DE NOËL
Vendredi 3 décembre
Sur le territoire de la commune.
Rens. au 03 44 47 70 23.

TÉLÉTHON

Vendredi 3 décembre
Place Delafolie, salle des sports
et salle socio-culturelle
Diverses animations, nombreux stands.
Rens. au 03 44 47 70 87.

CONCERT DE NOËL

Dimanche 19 décembre à 17h
Église d'Auneuil
Rens. au 03 44 47 70 23.

DON DU SANG

Lundi 10 janvier 2011 de 14h30 à 19h30
Salle socio-culturelle
Rens. au 03 44 84 48 51.

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 21 janvier 2011 à 18h
Salle socio-culturelle
Rens. au 03 44 47 70 23.

BEAUVAIS

TÉLÉTHON

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 décembre
Place Jeanne-Hachette
Des associations s'engagent pour le Téléthon en pro-
posant des animations.

FÉERIES DE NOËL

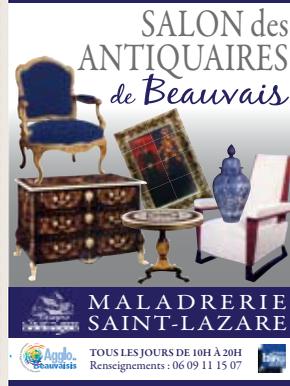
Du 3 décembre 2010 au 2 janvier 2011
Place Jeanne-Hachette
Programme complet sur www.beauvais.fr



SALON DES ANTIQUAIRES ET DE L'ART CONTEMPORAIN

Du vendredi 3 au lundi 6 décembre
de 10h à 20h
Maladrerie St-Lazare
Rens. au 06 09 11 15 07.

DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2010



SEMAINE FRANCO-TURQUE

Du 7 au 11 décembre
Rens. auprès des associations : Voisinlieu Pour Tous,
Anadolu et Asca.

SALON DES POTIERS

Samedi 11 et dimanche 12 décembre
de 9h à 19h
Maladrerie St-Lazare
Exposition vente.
Rens. au 03 44 15 67 62.

BILAN ARCHÉOLOGIQUE 2010

Samedi 11 décembre à 15h
Auditorium Rostropovitch
Conférence sur les interventions archéologiques réa-
lisées par le Service Archéologique Municipal. Entrée
libre.

FOUQUENIES

SOIRÉES TÉLÉTHON

• Samedi 27 novembre à 20h
Salle des fêtes
Avec la chorale Les Multicolors

• Samedi 4 décembre à 20h
Salle des fêtes
Danses country et randonnée pédestre.
Rens. au 06 32 20 43 68.

ARBRE DE NOËL

Dimanche 12 décembre à 14h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 79 01 54.

VOEUX DU MAIRE

Dimanche 9 janvier 2011 à 11h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 79 01 54.

Téléthon

ON A TOUJOURS
RAISON
D'Y CROIRE



Faites un don au **363**



FROCOURT

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 12 décembre à 12h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 84 77 50.

VOEUX DU MAIRE

Samedi 8 janvier 2011 à 19h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 84 77 50.

GOINCOURT

CONCOURS DU PLUS BEAU PÈRE NOËL

A partir du samedi 11 décembre
Dans les rues de Goincourt
Expositions.
Rens. au 03 44 45 14 87.

ARRIVÉE DE PÈRE NOËL

Dimanche 12 décembre de 14h à 18h
Place de Goincourt
Promenades gratuites en calèche avec le Père Noël,
animations locales en association avec les commer-
çants, Bourse aux jouets.
Rens. au 03 44 45 14 87.

3 et 4 décembre 2010

US
S)
IRE

7 ou sur telethon.fr



HERCHIES

BAPTÊME MOTOS

Samedi 4 décembre à 13h30
Avec l'Association Picardie Custom Riders.

VISITE DU PÈRE NOËL

Dimanche 12 décembre à 14h
Dans le village
Avec le Comité des Fêtes d'Herchies.

NIVILLERS

ARBRE DE NOËL

Vendredi 17 décembre à 19h
Mairie
Rens. au 03 44 79 12 91.

GALETTE DES ROIS

Dimanche 23 janvier 2011 à 15h
Mairie
Rens. au 03 44 79 12 91.

PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 8 janvier 2011 à 18h
Salle communale
Rens. au 03 44 82 18 61.

RAINVILLERS

ARBRE DE NOËL

Dimanche 12 décembre à 15h
Salle du Belloy
Rens. au 03 44 47 72 06.

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 7 janvier 2011 à 18h30
Salle du Belloy
Rens. au 03 44 47 72 06.

ROCHY-CONDÉ

LOTO

Dimanche 5 décembre à 12h30
Salle multifonction
Organisé par Les Petits Marmousets.

HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DU MAROC ET DE TUNISIE

Dimanche 5 décembre à 11h30
Au cimetière

NOËL DES ENFANTS

Vendredi 10 décembre à 18h30
Salle multifonction
Spectacle pour les enfants de la commune, sur réservation.

LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Vendredi 17 décembre dans l'après-midi
Organisé par « Les Petits Marmousets » pour les enfants de l'école.

SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE

ARBRE DE NOËL

Samedi 18 décembre à 17h
Rens. au 03 44 82 28 20.

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 14 janvier 2011 à 18h45
Salle multifonctions
Rens. au 03 44 82 28 20.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Samedi 22 janvier 2011 à 17h
Rens. au 03 44 82 61 38.

SAINT-LÉGER-EN-BRAY

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi 1^{er} décembre 2010 à 18h
06 88 91 96 43

REPAS DES SENIORS

Dimanche 5 décembre à 12h
Salle multifonctions
Rens. au 06 88 91 96 43.

ARBRE DE NOËL

Dimanche 12 décembre à 15h
Salle multifonctions
Rens. au 06 88 91 96 43.

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 7 janvier 2011 à 19h
Salle multifonctions
Rens. au 06 88 91 96 43.

SAINT-MARTIN-LE-NEUD

MARCHE DE NOËL

Samedi 11 et dimanche 12 décembre
Parking de la salle des fêtes
Samedi de 16h à minuit et dimanche de 11h à 18h.
Rens. au 06 98 82 13 29.

RÉVEILLON DE L'AN

Lundi 31 décembre 2010 à 20h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 02 16 79.

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 14 janvier 2011 à 19h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 02 18 52.

SAINT-PAUL

VOEUX DU MAIRE

Samedi 8 janvier 2011 à 12h
Salle festive de Saint-Paul
Rens. au 03 44 82 20 23.

THERDONNE

ARBRE DE NOËL

Dimanche 19 décembre à 15h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 07 73 19.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Mardi 18 janvier 2011 à 19h
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 07 73 19.

TILLÉ

ARBRE DE NOËL

Samedi 11 décembre à 14h30
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 48 13 11.

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 7 janvier 2011 à 18h45
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 48 13 11.

CHOUCROUTE POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Dimanche 23 janvier 2011 à 12h30
Salle des fêtes
Rens. au 03 44 48 14 59.

TROISSEREUX

ARBRE DE NOËL COMMUNAL

Samedi 11 décembre
Salle polyvalente
Rens. au 03 44 79 02 89.

VŒUX DU MAIRE

Mardi 11 janvier 2011 à 19h
Salle Polyvalente
Rens. au 03 44 79 02 89.

WARLUIS

TELETHON

Vendredi 3 décembre à partir de 17h30
• Défilé aux lampions dans les rues de Warluis avec l'association de percussionnistes SAMB' BAGAGE
• Place communale jusqu'à 21h : chants et percussions autour d'un feu, service soupe, sandwiches, crêpes.

Samedi 4 décembre de 9h à 18h

Sur la place publique et dans le hall communal
Fil rouge : la lumière de la vie, une lampe alimentée par les dynamos de 3 vélos devra restée allumée toute la journée.

Plusieurs défis :

- Les 10h des rosalias (voitures à pédales) warluisiennes
- Défi des gymnastes
- Défi des marcheuses et marcheurs
- Défi de l'écharpe de l'amitié la plus longue possible
- Défi des cuisinières : le biscuit speculos le plus long et beaucoup d'autres animations pour petits et grands.

Rens. au 06 68 00 75 56.

THEATRE SPECTACLE

MAISONCELLE-SAINT-PIERRE

KARL MARX LE RETOUR

Vendredi 21 janvier 2011 à 20h30
Théâtre : Il ne se cherche pas à se faire passer pour Saint Marx, et ne revendique aucune canonisation. Il avoue non sans humour, petites lâchetés et grandes contradictions. Il nous dévoile, au delà du mythe, sa part d'humanité... au Premier Théâtre International Paysan Autonome Ephémère.
Rens. au 03 44 81 71 34.

DU 6 AU 12 DÉCEMBRE 2010

• JEUX-CONCOURS SUR L'HYGIÈNE •
NOMBREUX
LOTS À
GAGNER

AquaSpace

→ www.beauvaisis.fr

LA SEMAINE DE L'HYGIÈNE



L'HYGIÈNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !